L'école supérieure d'infirmières de la Croix-Rouge suisse

Autor(en): **Bura, G.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **71 (1962)**

Heft 4

PDF erstellt am: **02.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-683473

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

rose difficoltà. Le ausiliarie d'ospedale dovrebbero essere formate con un preciso scopo: la loro iscrizione nei Servizi Croce Rossa. Sono donne e ragazze istruite assai rapidamente, con lezioni di teoria e un soggiorno pratico in ospedale, all'assistenza degli ammalati negli ospedali. Abbiamo detto « assistenza », non cura. La cura è naturalmente affidata al personale infermieristico specializzato, anche negli ospedali da campo. Le ausiliarie invece, come lo dice il loro stesso nome, seguono il personale specializzato e lo aiutano in mansioni che le infermiere non possono più svolgere: ossia seguire l'ammalato durante le diverse ore del giorno, badare a che non gli manchi nulla, provvedere a rifargli il letto, portargli i cibi e aiutarlo a mangiare nel caso non possa farlo da solo. L'ausiliaria non porta divisa alcuna, durante la pratica in ospedale, e durante il servizio Croce Rossa indossa la divisa del servizio. Allorchè sia formata non potrà esser impiegata dagli ospedali dietro versamento di un salario.

Le difficoltà segnalate sono le seguenti.

— reclutamento: *non si può introdurre chiunque nelle corsie di un ospedale. Ci vorranno quindi garanzie di estrema serietà e di capacità di mantenere il segreto assoluto su quanto si osserva.*
— onere di insegnamento per il personale: *le ausiliarie dovranno essere affidate, per l'istruzione pratica, al personale dell'ospedale e in particolare alla infermiera direttrice di reparto. Si insiste nel dire come non sia possibile chiedere a queste direttrici un compito assai gravoso che si aggiungerebbe alle già numerose responsabilità.*
— salario: *si teme che, una volta formate, queste donne non si tengano più soltanto a disposizione della Croce Rossa, ma chiedano di essere ammesse in ospedale per mansioni minime, ma con salario.*

A tutte queste obiezioni ha risposto la signorina Simona, che si occupa della formazione delle infermiere nella Scuola di Bellinzona, affermando che si potrebbe iniziare l'esperimento nel Ticino affiancando il corso per le ausiliarie Croce Rossa ai corsi per le infermiere. In questo modo il problema troverebbe una soluzione pratica, in quanto la vicinanza dell'ospedale di Bellinzona, entro la cerchia del quale si trova la scuola, faciliterebbe lo stage delle giovani ausiliarie.

Ritiene sia davvero peccato sciupare l'entusiasmo delle giovani inscrittesi con slancio nei servizi Croce Rossa opponendo loro difficoltà pratiche. Non tutte, infatti, sono in grado di seguire un corso di samaritane che dura almeno due mesi e mezzo, con impegni serali che si ripetono due volte la settimana. Il corso per le ausiliarie è breve e può essere seguito in diverse maniere, secondo le possibilità di ognuno.

Il presidente della sezione di Bellinzona si è detto d'accordo in via di massima per l'esperimento, proponendo la partecipazione di tre ausiliare per volta a corsi successivi in modo da non gravare improvvisamente, con un numero eccessivo di stagiarie, il lavoro delle direttrici infermiere.

Sulla questione di principio ha parlato ampiamente il dott. Giacomo Bianchi. La Croce Rossa, ha detto, ha il compito preciso di migliorare il livello della salute pubblica e di diffondere nel pubblico sistemi chiari di cura e di prevenzione delle malattie. Spetta alla Croce Rossa il compito, difficile, di reclutare e formare le infermiere.

Le direzioni degli ospedali sanno quali difficoltà si incontrino nel reclutamento del personale infermieristico. Dovrebbero dare il loro contributo alla propaganda in tale campo promuovendo loro stesse la formazione delle ausiliarie Croce Rossa, considerando questo nuovo tipo di assistenti come campo fertile in cui seminare le idee che faranno germogliare una nuova generazione di infermiere. Naturalmente bisognerà aiutare le nuove candidate presentando la professione dell'infermiera nella luce migliore, interessandole al lavoro dell'ospedale, suscitando in loro le preoccupazioni di carattere sociale che stanno alla base della propaganda per il miglioramento del reclutamento di infermiere.

La collaborazione degli ospedali è di grande importanza per l'opera svolta dalla Croce Rossa. La presenza attiva di dirigenti degli ospedali e di medici ed infermieri che negli ospedali lavorano, una loro partecipazione diretta e sentita al reclutamento e alla formazione delle ausiliarie non potrà risultare che di vantaggio a tutte le nostre istituzioni ospedaliere.

Bisogna inoltre tener presente che le ausiliarie eserciteranno le cognizioni apprese non soltanto nel quadro dei servizi Croce Rossa, ma pure nelle loro famiglie, contribuendo in tal modo ad aumentare il numero delle donne capaci di assistere un ammalato in casa, condizione essenziale per evitare l'affollamento degli ospedali di cui tutti risentiamo attualmente le conseguenze.

Sono, tutte queste, considerazioni di ordine generale che serviranno, lo abbiamo detto, non soltanto per noi, ma per tutti quanti in ogni angolo della Svizzera si preoccupano di mantenere ai nostri istituti ospedalieri quel carattere di efficienza che è sempre stato una delle loro peculiarità.

A temps nouveaux besoins nouveaux

L'ÉCOLE SUPÉRIEURE D'INFIRMIÈRES DE LA CROIX-ROUGE SUISSE

G. Bura

Un arrêté fédéral de 1951, a remis à la Croix-Rouge suisse le soin de « *promouvoir le développement professionnel des infirmières et infirmiers et de surveiller leur formation dans les écoles qu'elle reconnaît* ». Notre pays est le seul — c'est notre état fédéraliste qui le veut — où la formation du personnel infirmier est du ressort de la société nationale de Croix-Rouge et non du gouvernement central.

Or, le mot « développement » s'applique à bien des secteurs: *amélioration de la formation de base, amélioration aussi des conditions de vie des infirmières, élévation du niveau de la profession, salaires adaptés aux conditions actuelles d'existence, horaire de travail réduit.* Les efforts fournis dans ces différents domaines ces dix dernières années ne sont pas demeurés vains. Preuve en est le nombre toujours plus élevé des jeunes filles qui choisissent la profession d'infirmière.

Le « développement » porte aussi sur la préparation de *cadres.* Des cadres dans la profession d'infirmière? L'idée était nouvelle, du moins pour les conceptions helvétiques.

La création de l'Ecole supérieure d'infirmières

Elle prit corps en 1950. Et c'est en automne 1951 que se créa à Zurich, l'*Ecole supérieure d'infirmières de la Croix-Rouge,* qui portait alors le nom d'Ecole de perfectionnement et fut rebaptisée par la suite.

La Croix-Rouge suisse, en effet, paraissait l'institution la mieux apte à créer et à diriger une école centrale, apolitique et confessionnellement neutre, ouverte aux infirmières des trois branches de la profession: *soins généraux, hygiène maternelle et infantile, psychiatrie,* ainsi qu'aux infirmiers.

Le premier cours réunissait seize participantes: les pionnières... Réservé à des *infirmières-chefs* occupant des postes de dirigeantes, il dura quatre mois, fut aussitôt suivi d'un deuxième, puis de deux cours de quatorze jours, ceux-ci, organisés à l'intention *d'infirmières-chefs d'étage.*

A temps nouveaux, besoins nouveaux

Fallut-il lutter contre certains préjugés pour introduire dans les milieux intéressés cette notion d'une préparation systématique des cadres infirmiers? Certes, car si l'Amérique, l'Angleterre, la France, l'Allemagne, pour ne citer que quelques pays, connaissent des écoles de cadres infirmiers depuis longtemps déjà, la conception du perfectionnement des infirmières, nous l'avons dit, était absolument neuve chez nous, le perfectionnement dit « empirique » étant estimé suffisant, voire peut-être préférable à une préparation scientifiquement conçue et dirigée.

Pourtant, bien vite les hôpitaux comprirent l'avantage indéniable de pouvoir compter dans leurs effectifs des infirmières aptes à diriger un service, une équipe, des élèves, capables d'organiser, de prévoir, d'administrer. Ils l'ont si bien compris que nombreux sont maintenant les établissements hospitaliers qui accordent des congés payés à celles de leurs infirmières qui suivent un cours de perfectionnement, ou qui participent même aux coût des études.

Dans les services infirmiers, en effet, les besoins actuels ne sont plus ceux d'il y a vingt ans: fréquents changements de personnel, concours de main-d'œuvre étrangère formée et travaillant de tout autre manière que le personnel suisse, pour ne citer que quelques points. Ceci pour le travail en milieu hospitalier.

Car un autre aspect très important de l'évolution en cours est celui de la formation des candidates-infirmières, des exigences imposées à une école d'infirmières moderne.

Il est notoire que celui qui entend enseigner doit posséder des connaissances pour le moins deux fois plus étendues que celles qu'il est appelé à inculquer à ses élèves. D'où la nécessité de former des monitrices d'écoles et des monitrices cliniques parfaitement qualifiées.

Le programme actuel de l'Ecole supérieure d'infirmières comporte deux genres de cours: d'une part des cours pour infirmières-chefs et monitrices qui s'étendirent tout d'abord sur quatre, puis sur cinq mois, qui sont maintenant de sept mois et dont la durée sera vraisemblablement prolongée encore, des cours pour infirmières-chefs d'étages de deux semaines, de l'autre. En onze ans, plus de 1200 infirmières et infirmiers ont passé sur « les bancs » des écoles de Zurich et de Lausanne.

Création d'une branche romande

De Lausanne? Oui, car bien vite, la nécessité d'organiser des cours en langue française se fit sentir et un premier cours pour infirmières-chefs d'étage eut lieu à Lausanne, dans les locaux de la Source, en 1953. Puis en hiver 1956/1957, un cours pour infirmières-chefs se donna à l'Hôpital cantonal. La « branche romande » vivait encore sur la branche... et ne se mit dans ses meubles qu'en 1958. Le programme des cours « romands », tout en demeurant identique, dans les grandes lignes, à celui des cours « alémaniques », a néanmoins été adapté aux conditions particulières de la Suisse française.

Les élèves? Des infirmières laïques et religieuses de tout âge qui apprennent ainsi à se mieux connaître, à se mieux comprendre. Des infirmières jeunes et moins jeunes qui toutes cependant, témoignent de beaucoup d'intérêt pour les horizons parfois entièrement neufs que telle ou telle matière du programme leur ouvre.

Une évolution nécessaire

Jusqu'à l'ouverture de l'école de cadres de la Croix-Rouge suisse, la formation professionnelle des infirmières — et ceci vaut pour les trois branches — se limitait à l'instruction élémentaire. Cette formation professionnelle étant considérée comme achevée avec l'obtention du diplôme. Certes des *cours de perfectionnement* de brève durée étaient parfois organisés par les associations professionnelles, mais à l'intention exclusive d'infirmières spécialisées dans un domaine particulier: *salle d'opération, radiologie, laboratoire, narcose.* La culture générale des infirmières était souvent négligée et l'on ne pouvait guère demander à une infirmière travaillant jusqu'à 14 heures par jour de consacrer ses heures de repos à l'étude!

De nombreuses infirmières se voyaient confier des postes dirigeants, étaient appelées à contrôler du personnel auxiliaire, à établir des plans d'organisation, à

Cours III pour infirmières-chefs et monitrices. — Les participantes devant l'école lausannoise (hiver 1960/61)

Les sœurs d'un cours III à la fenêtre de la salle de cours (hiver 1960/61)

administrer du matériel sans être préparées à leurs tâches. Or, chacun ne naît pas éducateur, pédagogue, administrateur, organisateur. En outre, n'oublions pas que ces dernières années la médecine, la chirurgie et, partant, la technique des soins aux malades et aux opérés ont fait des progrès tels qu'ils requièrent la collaboration de personnel toujours plus qualifié, de mieux en mieux préparé.

Les cours de l'Ecole supérieure sont suivis tant par des infirmières-chefs qui occupent déjà un poste de dirigeante, que par des infirmières plus jeunes qui désirent se préparer à assumer de telles fonctions. Toutes, néanmoins, ont une expérience pratique de quelques années, cette condition étant imposée pour l'admission. Avec les années, il est évident que l'âge moyen des élèves s'abaissera; ce ne sera pas sans influencer et les programmes et les méthodes d'enseignement appliquées, les jeunes infirmières manquant de l'expérience pratique de leurs aînées, ces dernières ne bénéficiant pas toujours du même niveau de préparation de base.

Mais avant de parler d'avenir, occupons-nous plutôt du présent.

Au siège de l'école romande

Avenue de Chailly, à Lausanne, siège de l'Ecole romande. Immeuble neuf, idées neuves. Six pièces sur un rez-de-chaussée, le tout dans la verdure. A la tête de l'Ecole, une directrice jeune, dynamique, moderne adaptée au cadre.

Inspectons les lieux (pas très poli quand on est en visite? Tant pis, c'est pour les lecteurs). Trois pièces à droite, trois autres à gauche (en fait ce sont deux appartements...) Ici le bureau de la directrice, à côté celui de sa secrétaire, là la salle de bain convertie en vestiaire, plus loin la cuisine qui est restée cuisine. Car les élèves, externes, peuvent si elles le désirent « popoter » leurs repas: économie de temps, économie d'argent.

Un hall est devenu bibliothèque. Un système de fiches hyper-perfectionné, un choix de livres fort tentants. En vrac: revues professionnelles et scientifiques, littérature anglaise, française, livres d'art, de pédagogie, de sociologie. Passons.

— A agrandir et compléter, bien sûr, au fur et à mesure des possibilités financières. Toujours ce point crucial...

Au midi, la salle de cours, spacieuse, claire, accueillante, avec ses « bancs d'école » qui sont en fait de très jolies chaises-pupitres de modèle tout récent, on ne peut moins scolaires. Nombre de places assises: vingt. Suffisantes? Suffisantes, oui. Et un tableau noir, bien entendu.

C'est tout? C'était tout. Car le deuxième appartement vient seulement d'être loué. Encore vide de meubles, installons-le: un bureau pour la monitrice — à venir —, une salle d'études — très nécessaire — où le silence sera d'or et de rigueur, une salle de séjour où en revanche la parole d'argent sera autorisée, voire souhaitée. Car il est essentiel que les élèves puissent se réunir pour travailler en groupes, pour discuter, échanger des idées. Nous étions vraiment un peu à l'étroit, à vingt, dans notre « trois pièces » malgré son « tout confort ».

Retournons dans l'aile droite.

— *Comment s'y prend-on pour faire savoir aux milieux intéressés qu'on a ouvert une école...*

— *On prend contact avec les directrices d'écoles d'infirmières, on envoie un programme aux hôpitaux, on s'approche du monde hospitalier.*

— *Et on attend les élèves?*

— *On attend les premières élèves qui furent 17 et qui occupent toutes actuellement des situations très intéressantes. Et la tentative s'étant révélée favorable, on recommence...*

Et on continue, en tentant d'améliorer toujours le programme des cours. Ainsi, en 1959, a-t-on introduit des stages pratiques de deux semaines se déroulant dans une école d'infirmières pour les futures monitrices, en service hospitalier pour les infirmières-chefs. Soyons curieuse et examinons un peu ce programme. Il dit:

« L'enseignement dans les divers domaines est donné par plusieurs professeurs qualifiés. Il comprend des cours sur:

— Les problèmes fondamentaux de l'éducation et de la formation professionnelle: psychologie, pédagogie, didactique, l'art de diriger le personnel;

— Des questions professionnelles: éthique professionnelle, histoire du « nursing », but et organisation de la Croix-Rouge;

— Le service de santé publique et la prophylaxie de la maladie, ainsi que sur certaines acquisitions récentes dans le domaine médical;

— Des problèmes hospitaliers: organisation, administration, rapports, construction et installation d'hôpitaux en relation avec le travail de l'équipe soignante;

— Des chapitres choisis du droit et des assurances, d'histoire ainsi que d'autres sujets de culture générale.

Les cours sont complétés par des conférences, des discussions, des devoirs oraux et écrits, des visites professionnelles, etc. »

Les cours d'infirmières-chef d'étage

Et les cours de 14 jours pour infirmières-chef d'étage? Mais, d'abord, qu'est-ce exactement qu'une infirmière-chef d'étage? C'est l'infirmière qui, dans un hôpital, a sous ses ordres l'unité soignante la plus petite: soit une à deux élèves et une aide-hospitalière, soit une à deux infirmières, une ou deux élèves, une ou deux aides hospitalières. Elle doit être consciente du rôle primordial qui lui échoit dans la formation des futures infirmières et être capable de diriger une équipe même si celle-ci n'est composée que de deux ou trois personnes. Ce sont là les points essentiels que l'on s'efforce d'inculquer aux infirmières-chefs d'étage pendant leur bref séjour à l'Ecole. Près de 700 infirmières-chefs d'étage ont déjà suivi le cours organisé à leur intention, dont 250 environ en Suisse romande.

Beaucoup d'infirmières, en activité parfois depuis de longues années, doivent réapprendre à apprendre, voire s'y mettre pour la toute première fois. Or, s'il est aisé à une ex-candidate à la maturité fédérale de reprendre l'habitude des bibliothèques, des notes, des fiches, il s'agit d'un véritable apprentissage pour d'autres. Le rôle de la monitrice — dont l'engagement a été décidé en même temps que la location du deuxième appartement — sera de seconder la directrice et de faire travailler les élèves.

Le travail demandé aux élèves

Et que leur demande-t-on à ces élèves, à celles qui suivent le cours de sept mois en particulier? De rédiger, par exemple un travail intitulé: *L'éducation et le rôle de la femme à travers l'histoire,* ou *L'évolution de l'hôpital* (Temple d'Esculape); *Schéma d'organisation de l'hôpital; Comment l'infirmière sait-elle que les soins sont donnés selon ses directives? Comment introduit-on une nouvelle infirmière dans son travail?* Ceci pour les infirmières-chefs.

Les monitrices, elles, présenteront un travail consacré aux thèmes suivants: *Description du système appliqué pour la sélection des candidates. Comment suit-on le travail pratique d'une élève pendant le premier mois d'étude?* Aux monitrices encore, on demande de donner deux leçons-témoins.

Le niveau de formation scolaire des participantes diffère souvent. Si certaines sont titulaires d'un bachot latin-grec (l'auteur du Temple d'Esculape, certainement!), d'autres n'ont suivi que l'école primaire.

Etats-Unis et au Canada, au bénéfice de bourses de l'Organisation mondiale de la Santé. Pourquoi en Amérique? Pourquoi pas dans un pays d'Europe?

Parce que, aussi paradoxal que cela paraisse, les tendances, les méthodes anglo-saxonnes sont celles qui se rapprochent le plus des nôtres. Bien entendu, ce qui se pratique-là, ne peut être calqué ici, mais combien d'idées, de suggestions, d'exemples pratiques rapportés de ces séjours.

*

L'Ecole supérieure pour infirmières entre dans sa douzième année. Elle a fait ses preuves, prouvé sa raison d'être et s'apprête à rendre encore d'inestimables services à la cause des services infirmiers, et par là à notre population tout entière. Bon an, mal an, la Croix-Rouge suisse consacre quelque 50 000 fr. à l'exploitation de son Ecole supérieure pour infirmières, considérant de son devoir de préparer les infirmières d'aujourd'hui, les infirmières de demain à assumer les responsabilités de plus en plus grandes qui leur incombent.

A l'école supérieure d'infirmières de Lausanne, rencontre des cours I et II pour infirmières-chefs et monitrices (printemps 1960)

— *Ces différences sont-elles un handicap?*
— *Certainement, et l'un des buts de l'école est précisément d'exiger à l'avenir des futures élèves un niveau de culture plus uniforme.*

Un autre problème encore: devra-t-on introduire des examens finals et la remise de diplômes? Car l'école est en perpétuel devenir. On bâtit sans cesse l'avenir au vu des expériences recueillies. Des projets, des projets en quantité. Mais il faut les moyens toujours, financiers et matériels aussi, de les réaliser. Et puis du temps... Petit à petit l'oiseau fait son nid...

Et que demande-t-on à une directrice de l'école de cadres?

Si l'on exige qu'une pédagogue en sache sensiblement plus que ce qu'elle aura à enseigner, que demande-t-on alors à une directrice d'écoles de cadres de faire et de savoir? Beaucoup? Beaucoup, oui

Les deux directrices des Ecoles de Zurich et de Lausanne, toutes deux infirmières diplômées, sont également l'une et l'autre titulaires d'un grade universitaire. Pour se préparer à leurs fonctions si nouvelles, si complexes, elles ont fait des séjours d'études d'un an aux

POUR LE CENTENAIRE DE LA CROIX-ROUGE

Les monuments d'Henry Dunant

Deux monuments seront élevés à la mémoire du père de la Croix-Rouge, à Heiden l'un et à Genève l'autre. Celui-ci, œuvre du sculpteur Jacques Probst, est achevé; il sera placé sur la promenade de la Treille en septembre prochain vraisemblablement. L'inauguration du monument de Heiden, dû à Mme Charlotte Germann, à Zurich, aura lieu le 28 octobre. Une souscription unique avait été organisée pour ces deux monuments par un comité national avec l'appui moral et financier de la Confédération, des cantons et d'un grand nombre de municipalités ainsi que de beaucoup de donateurs privés.

*

Le « Henri-Dunant » voguera en 1963 sur le Léman

La Compagnie générale de navigation du Léman projette de lancer en 1963 un nouveau bateau qui sera baptisé, en cette année du centenaire de la Croix-Rouge, le « Henri-Dunant ».